

51069154 SX NC

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr. *
LIMITEE



E/CN.14/CART/C.4/1
E/CONF.43/C.4/1
11 juillet 1963

Original: FRANCAIS

CONFERENCE CARTOGRAPHIQUE REGIONALE
DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
Nairobi (Kenya), 1 - 13 juillet 1963

PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION IV

Etablissement et reproduction des cartes

* Distribution aux participants seulement

NAI-63-179

Documentation reçue:

E/CN.14/CART/6, 9, 35, 44
E/CN.14/CART/21, 39, 63

Mandat (rôle de la commission):

Etudier les problèmes relatifs au point 15 de l'ordre du jour, à savoir les questions relatives à l'établissement et à la reproduction des cartes. Préparer les résolutions à soumettre à l'approbation de l'Assemblée.

..

Au cours des deux séances consacrées par la Commission IV à l'établissement et à la reproduction des cartes, les principaux sujets suivants ont été abordés:

- Influence des conditions climatiques spéciales à l'Afrique dans le domaine de l'impression des cartes
- Supports à utiliser
- Transcription des noms géographiques
- Photocomposition des noms

Ces sujets sont analysés ci-après.

1. Influence du climat

En premier lieu, la Commission IV a abordé la question relative à l'influence du climat dans le domaine de l'impression des cartes. L'accent a été mis sur les difficultés que présente le repérage des différentes couleurs d'impression dans les conditions climatiques régnant dans la plupart des Etats africains, comme par exemple à Dar-es-Salaam et Lagos, où la chaleur et l'humidité provoquent des variations dimensionnelles très

génantes du papier utilisé pour l'impression des cartes. De l'expérience acquise par certains pays il est apparu que la seule climatisation des locaux ne suffisait pas à résoudre ce problème. Il semble indispensable, si l'on veut éviter un jeu excessif du papier, de parfaire la climatisation en adjoignant dans les ateliers des appareils humidificateurs et déshumidificateurs capables de maintenir le degré hygrométrique dans des limites convenables.

2. Supports

L'emploi de supports d'impression en matière plastique stable et indéformable a été suggéré. Le délégué de la France a notamment attiré l'attention de la Commission sur l'existence d'une matière plastique à base de chlorofibres synthétiques, le retrovye, qui a fait l'objet de la communication No.21. Il s'agit d'un support ayant déjà fait ses preuves en France pour l'impression de certaines cartes (aéronautiques en particulier). Imputrescible, de bonne stabilité dimensionnelle, inattaquable aux acides, souple et ne craignant pas l'humidité, ce support devrait pouvoir convenir à l'impression des cartes en pays de climat tropical. Certains délégués ont exprimé des doutes et manifesté des réserves à ce sujet tant que ce support n'aura pas été expérimenté en Afrique même, dans les conditions de climat extrêmement variées qui y règnent. Le délégué de la France s'est offert à demander au fabricant d'expédier des échantillons de ce support aux pays qui en exprimeraient le désir.

Il a été signalé également d'autres types de support présentant des caractéristiques analogues, notamment le syntofil utilisé au Maroc.

Par ailleurs, des études se poursuivraient actuellement en République Fédérale d'Allemagne pour mettre au point un support stable à l'humidité.

3. Noms géographiques

La question de la transcription des noms géographiques a été soulevée par un grand nombre de délégations. Tous, ou presque, ont fait état du rapport établi par le groupe des experts (volume 7 de la documentation cartographique mondiale), et des décisions adoptées à la suite de la Conférence de Bonn sur la Carte internationale du monde (CIM).

Cette question est fort complexe surtout dans des pays comme il en existe beaucoup en Afrique où l'unité de langage est loin d'être réalisée à l'intérieur d'un même Etat. Il semble toutefois que tous les délégués soient d'accord pour que chaque pays conserve sa responsabilité par la transcription des noms qui lui sont propres. Un accord semble également s'être dégagé en ce qui concerne le principe d'une normalisation inter-africaine de transcription des noms en utilisant des caractères latins, transcription qui resterait basée sur la phonétique nationale propre à chaque Etat. Beaucoup de délégués ont en outre émis le vœu qu'une conférence interafricaine soit réunie dans un avenir relativement proche pour essayer de trouver une solution à ces problèmes.

La délégation du Kenya a proposé un projet de résolution basée sur les principes énoncés par le Groupe des experts figurant au volume 7 de la documentation cartographique mondiale, principes déjà adoptés pour la Carte internationale du monde à l'échelle du 1:1.000.000e. Cette résolu-

tion prévoit notamment que chaque pays conserve sa responsabilité pour la transcription des noms qui lui sont propres et qu'une conférence spécialisée soit tenue prochainement concernant les questions de normalisation.

L'importance scientifique et pratique d'une normalisation judicieuse de la transcription des noms géographiques n'échappe à personne. C'est avant tout une question de bonne volonté réciproque. Elle doit être étudiée par des commissions d'experts comprenant des linguistes, des géographes et des cartographes. Il est indispensable que les noms et indications figurant sur une carte puissent être compris dans toutes les langues.

Enfin, on a insisté tout spécialement sur le fait qu'en aucun cas la sortie d'une carte ne devait être retardée dans l'attente d'une solution au problème de la transcription des noms géographiques.

4. Photocomposition

En dernier lieu, la Commission a examiné la possibilité d'utiliser des machines à composer photographiques pour la composition des noms géographiques, de préférence à l'écriture manuelle ou à la composition typographique. Il a été signalé que différents types de machines à composer photographiques existent actuellement depuis les plus simples jusqu'aux plus compliquées, les dernières mettant en application les progrès les plus récents de l'électronique. Bien entendu, il n'est pas nécessaire de disposer de la machine la plus perfectionnée pour la composition des noms géographiques. Chaque Etat pourra trouver dans la liste des matériels actuellement existant celui qui lui convient le mieux compte tenu de ses besoins.